

Programme Hygiène bucco-dentaire en établissement médico-social

Indicateurs de suivi

1. Date de recueil des données : ____ / ____ / _____
2. Il existe une **procédure** relative aux soins d'hygiène bucco-dentaire (procédure spécifique ou incluse dans la procédure toilette)

Oui Non
3. Si oui :
 - a. La procédure inclut la liste du **matériel adapté**¹ au profil des résidents qui doit être mis à disposition dans la structure par la famille ou par l'établissement

Oui Non

¹Dentifrice, brosses à dents souples (dont brosses à petite tête), bâtonnets pour soins de bouches, brosses et boitiers pour prothèses...
 - b. La procédure inclut la **fréquence** de réalisation des soins d'hygiène bucco-dentaire du résident

Bi-quotidienne Quotidienne Pas de fréquence recommandée

4. Formation² à l'hygiène bucodentaire (HBD) des professionnels de la structure

a. Soins bucco-dentaires au quotidien

Nombre de professionnels de la structure amenés à réaliser ou à accompagner les soins bucco-dentaires quotidiens des résidents (soins de bouche, brossage des dents, entretien des prothèses)	
Parmi ces professionnels, nombre de professionnels formés ² à la réalisation ou à l'accompagnement des soins bucco-dentaires quotidiens des résidents	
Pourcentage	Calcul automatique, ne pas remplir

²Par formation on entend formation initiale, formation par l'EMH dans le cadre du programme Primo ou dans un autre contexte (ex : par le correspondant en santé orale, en formation continue...).

b. Evaluation de l'état bucco-dentaire et prothétique du résident³

Nombre de professionnels de santé de la structure amenés à réaliser une évaluation de l'état bucco-dentaire et prothétique du résident (IDE, IDEC, cadre de santé, médecin coordinateur...) ⁴	
Parmi ces professionnels, nombre de professionnels formés ² à l'évaluation de l'état bucco-dentaire et prothétique du résident ³	
Pourcentage	Calcul automatique, ne pas remplir

²Par formation on entend formation initiale, formation par l'EMH dans le cadre du programme Primo ou dans un autre contexte (ex : par le correspondant en santé orale, en formation continue...).

³Ces évaluations sont réalisées à l'aide d'une grille d'évaluation pré-établie comprenant 8 à 10 critères (ex : grille intégrée dans le logiciel de la structure, grille OHAT, Sohdev, UFSBD, CPIas ARA, BFC, Bretagne ou Grand-Est). Il est recommandé de réaliser une évaluation au minimum tous les 6 mois et de tracer ces évaluations dans les dossiers des résidents.

⁴Selon l'organisation de la structure, les professionnels qui réalisent ces évaluations peuvent varier : compter d'autres professionnels le cas échéant.

5. L'établissement **assure une évaluation** de l'état bucco-dentaire des résidents³ par les **professionnels de la structure** au minimum tous les 6 mois (ou plus rapprochée pour des cas particuliers)

Oui Non

³Ces évaluations sont réalisées à l'aide d'une grille d'évaluation pré-établie comprenant 8 à 10 critères (ex : grille intégrée dans le logiciel de la structure, grille OHAT, Sohdev, UFSBD, CPIas ARA, BFC, Bretagne ou Grand-Est). Il est recommandé de réaliser une évaluation au minimum tous les 6 mois et de tracer ces évaluations dans les dossiers des résidents.